



La Municipalité de
Lac Sainte-Marie

URGENT! URGENT! URGENT! MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE PROGRAMME HAUTE-GATINEAU ET AUTRES PROGRAMMES HIVERNAUX



Mont Ste-Marie en collaboration avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie offrent à tous les jeunes de 9 à 17 ans qui fréquentent l'école St-Nom de Marie ou fréquentant d'autres institutions scolaires et qui sont domiciliés sur le territoire de la municipalité, de participer au programme de ski pour la saison 2011 / 2012.

Le programme débutera le dimanche **15 janvier 2012 et se terminera le 4 mars 2012.**

Le programme comprend :

- 1) Billet de remontée;
- 2) 2 heures de leçon de ski / surf des neiges de 10H00 à 12H00 - soyez présent à 9H00 pour cueillette d'équipement pour les 8 dimanches;
- 3) Ski libre de 12H00 à 16H00;
- 4) L'équipement est fourni gratuitement pour ceux et celles qui n'en ont pas, pour les 8 dimanches seulement.

VOUS DÉSIREZ PROFITER DE CETTE OCCASION !

Inscrivez-vous dès maintenant, car la municipalité de Lac-Sainte-Marie contribue financièrement à ce programme afin d'encourager l'économie locale et permettre à la jeunesse d'en bénéficier.

Vous DEVEZ vous inscrire au Centre administratif de la municipalité de Lac-Sainte-Marie au 106, chemin Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0. Toutes les inscriptions doivent nous parvenir **AVANT LE 23 décembre 2011.**

N.B. Les bureaux administratifs seront fermés le 26 et 27 décembre 2011 et le 2 et 3 janvier 2012.

LES FRAIS DE 100\$ SONT PAYABLES OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION EN ARGENT COMPTANT.

LES PARENTS DEVRONT ASSURER LE TRANSPORT DE LEUR(S) ENFANT(S) À LEUR FRAIS.

POUR UN 100 \$ ADDITIONNEL, RECEVEZ UNE PASSE DE SKI DE SAISON

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité, au 819 467-5437 poste 221.



HOCKEY MINEUR OU JUNIOR / PATINAGE ARTISTIQUE / ET AUTRES COURS ET PROGRAMMES POUR ENFANTS À MONT STE MARIE

Tous les enfants qui sont inscrits au hockey et au patinage artistique à l'aréna de Low ou à un cours et autre programme à Mont Ste Marie, sont également éligibles à un remboursement de 50% du coût d'inscription jusqu'à un maximum de 100 \$ sur présentation d'un reçu. **(Ils doivent être domiciliés à Lac-Sainte-Marie).**

BONNE SAISON HIVERNALE À TOUS!

P.S. Ne pas oublier de conserver vos reçus pour fin d'impôt